Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_098-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_098-DE

N° DEL_2026_098

Objet **Intercommunalité**

Désignation des représentants - Syndicat mixte du bassin versant Couesnon Aval

La communauté de Communes adhère au syndicat mixte de bassin-versant du Couesnon Aval, en représentation-substitution des communes de Gahard, Sens-de-Bretagne et Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Suite au renouvellement municipal, il est nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants, pour représenter la Communauté de Communes au comité syndical du syndicat mixte de bassin versant du Couesnon aval.

Sur proposition des communes, Monsieur le Président propose de désigner :

Communes	**Titulaires**	**Suppléant-e-s**
Gahard		Elie JOUIN
Sens-de-Bretagne	Damien DUROCHER	Yves THEISEN
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Julien DESTAYS	Augustin FUSEL
Vignoc	Daniel HOUITTE	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la désignation des délégués pour représenter la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au comité syndical du Syndicat mixte de bassin versant du Couesnon Aval.

PRÉCISE que les représentants de la Communauté de Communes à ce syndicat sont :

Communes	**Titulaires**	**Suppléant-e-s**
Gahard		Elia JOUIN
Sens-de-Bretagne	Damien DUROCHER	Yves THEISEN
Vieux-Vy-sur-Couesnon	Julien DESTAYS	Augustin FUSEL
	Daniel HOUITTE	

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 06/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *06/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

